

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 04538

Numéro SIREN : 538 798 414

Nom ou dénomination : A.R.C1

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/028172

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	25 200	25 200				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	223 282	170 198	53 085	64 598	11 513	17.82
	Immobilisations en cours	33 930		33 930		33 930	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	151 682		151 682	151 682		
	Total II	434 094	195 398	238 697	216 279	22 417	10.36
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 730 955	493 210	1 237 745	4 190 072	2 952 327	70.46
	Autres créances	1 586 608		1 586 608	1 998 657	412 049	20.62
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	135 140		135 140	253 816	118 676	46.76
	Total III	3 452 702	493 210	2 959 492	6 442 545	3 483 052	54.06
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 886 797	688 608	3 198 189	6 658 824	3 460 635	51.97

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	1 426 558	1 126 446	300 112	26.64
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 282 899	300 112	982 787	327.47
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 654 457	1 371 558	1 282 899	93.54
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	376 383	434 779	58 395	13.43
	Provisions pour charges	129 152	100 375	28 777	28.67
	Total III	505 535	535 154	29 619	5.53
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 094	33	3 061	NS
	Concours bancaires courants	1 465 749	836 699	629 051	75.18
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	556 289	3 538 104	2 981 815	84.28
	Dettes fiscales et sociales	3 313 223	2 925 647	387 576	13.25
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	8 756	194 746	185 990	95.50
	Produits constatés d'avance (1)				
Comptes de Régularisation	Total IV	5 347 110	7 495 228	2 148 118	28.66
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		3 198 189	6 658 824	3 460 635	51.97

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 347 110 7 495 228

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	4 544 209		4 544 209	27 271 073	22 726 864	83.34
Chiffre d'affaires NET	4 544 209		4 544 209	27 271 073	22 726 864	83.34
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 301 807	1 157 523	2 144 284	185.25
Autres produits			5 550	3 115	2 436	78.20
Total des Produits d'exploitation (I)			7 851 566	28 431 711	20 580 145	72.38
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			4 233 880	17 343 552	13 109 672	75.59
Impôts, taxes et versements assimilés			152 696	331 267	178 571	53.91
Salaires et traitements			3 793 470	7 813 792	4 020 323	51.45
Charges sociales			745 204	2 892 130	2 146 926	74.23
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 513	11 630	117	1.01
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			76 211	19 870	56 341	283.55
Dotations aux provisions			28 777	44 240	15 463	34.95
Autres charges			2 041	4 601	2 560	55.64
Total des Charges d'exploitation (II)			9 043 791	28 461 082	19 417 292	68.22
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 192 225	29 371	1 162 853	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	18 314		19 760		1 446	7.32
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	18 314		19 760		1 446	7.32
2. Résultat financier (V-VI)	18 314		19 760		1 446	7.32
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 210 539		49 131		1 161 407	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			22 357		22 357	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			110 000		14 949	13.59
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	95 051					
Total VII	95 051		132 357		37 306	28.19
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	130 756		360 980		230 225	63.78
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			22 357		22 357	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	36 655				36 655	
Total VIII	167 411		383 338		215 927	56.33
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	72 360		250 980		178 620	71.17
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	7 946 617		28 564 068		20 617 451	72.18
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 229 516		28 864 180		19 634 664	68.02
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 282 899		300 112		982 787	327.47

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

16 761

18 207

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

{ Impact de la pandémie Covid-19 sur le trafic des aéroports sur lesquels le Groupe opère

La pandémie de Covid-19 a conduit à l'arrêt brutal du transport aérien durant les mois d'avril à juin 2020 du fait des mesures de confinement et de fermetures des frontières décidées afin de limiter la propagation du virus. Ces restrictions de circulation, qui ont fortement pénalisé les échanges internationaux mais également les vols intérieurs, ont entraîné une baisse d'activité qui a eu des impacts significatifs sur la situation financière du groupe et notamment le chiffre d'affaires, les charges de personnel, l'endettement net.

La reprise du trafic a été très progressive à compter du mois de mai et réalisée au gré de la levée des mesures de restriction à la mobilité applicable dans chaque pays. En France notamment, la légère reprise du trafic amorcée lors de la période estivale a été largement réduites dès la rentrée par la résurgence du virus et le second confinement. Le groupe a connu une baisse d'activité d'environ 50% sur 2020, l'activité d'assistance en escale ayant été plus sévèrement touchée avec une baisse d'activité de près de 65% liée à la baisse du trafic aérien précédemment évoquée, conduisant à une perte d'exploitation consolidée de -7,2m€.

Afin d'assurer la pérennité de la structure, le Groupe a mis en œuvre un certain nombre de mesures visant à sécuriser les emplois, réduire les coûts et maintenir la liquidité. Parmi les différentes actions, le Groupe a mis en place les dispositions suivantes pour réduire sa base coût et améliorer sa trésorerie :

- Arrêt de la main d'œuvre temporaire
- Recours à l'activité partielle. Le dispositif a été maintenu sur l'exercice
- Activation des mesures initiées par le gouvernement pour soutenir les entreprises et l'emploi
 - o Moratoire des paiements des charges sociales pour la partie exclusive de la part patronale
 - o Exonération de charges patronales couvrant les périodes de confinement
 - o Moratoire partiel sur la TVA
 - o Moratoire relatif aux prélèvements des échéances de prêts
 - o Moratoire de crédit-bail.
- Négociation avec un certain nombre de bailleurs afin de reporter tout ou partie des frais de location de biens immobiliers
- Renégociation de plusieurs contrats fournisseurs et sous-traitants
- Réduction des frais et des achats
- Encaissement par le groupe d'un Prêt garanti par l'Etat délivré par le LCL, la BNP et le CIC pour un montant de 45 m€ en juin 2020

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

En dépit de la pandémie, l'optimisation du plan de charge conjuguée aux dispositifs d'aides mis en place par l'état a permis au Groupe d'afficher un niveau de disponibilités de 43,6m€ à la clôture.

En matière de prévisions budgétaires pour l'exercice 2021, elles ont été construites sur les hypothèses de reprise progressive du trafic aérien en corrélation avec les projections d'évolution sur 2021 publiées par EUROCONTROL. En pratique, l'activité du premier semestre 2021 et les projections sur le second semestre conduiraient à un niveau d'activité globale de 56% par rapport à l'exercice 2019 pré-Covid. Le Groupe prévoit une reprise plus importante sur les exercices suivants à savoir 85% sur 2022, et 97% en 2023. Le niveau d'affaires prévisionnel du Groupe sur les prochaines années sera consolidé par le développement de ses activités d'assistance en escale sur l'Aéroport de Bruxelles où le Groupe a obtenu une licence d'exploitation de 4 ans à compter du 1 janvier 2021.

En complément, le Groupe a souscrit et perçu en janvier 2021 un PGE complémentaire de 10m€ auprès de ses partenaires financiers. De plus, le gouvernement maintient la prise en charge à 100% du dispositif de chômage partiel jusqu'en Mai 2021.

Le Groupe a anticipé la fin du dispositif actuel et mis en place différents accords Activité Partielle Longue Durée (APLD). Ce dispositif permettra de préserver les compétences et d'adapter les ressources en fonction du niveau de reprise du trafic aérien. La mise en place des accords APLD sera effective dès lors que le dispositif d'aide de l'état sera interrompu.

Toutefois, certaines infrastructures aéroportuaires sont fermées depuis Mars 2020 suite à la crise COVID-19 et le Groupe ne dispose, à ce jour, d'aucune information sur des dates prévisionnelles de réouverture. Compte tenu de cette situation et des incertitudes sur la réouverture des infrastructures en 2021, le Groupe ne peut exclure l'hypothèse de restructurer, au terme du dispositif actuel de chômage partiel, certaines de ses activités évoluant dans ces périmètres.

Bien que l'impact de la crise COVID-19 sur les activités et les résultats financiers soient difficiles à anticiper, en tenant compte du niveau trésorerie à la clôture 2020, sur la base des hypothèses de reprise progressive et partielle du trafic aérien et des mesures précédemment citées, G3S-ALYZIA dispose d'un niveau de liquidités suffisant afin de faire face à ses engagements à 12 mois.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

Situation et activité de la société

Notre société exerce des activités d'assistance aéroportuaire et de services généraux aux entreprises et plus particulièrement, sur l'aéroport de ROISSY CDG, sur les Terminaux 1&3, les services d'assistance en escale (c'est à dire toutes les opérations effectuées à l'occasion de l'escale d'un avion dans un aéroport et se rapportant à l'aéronef lui-même, aux passagers et au fret) suivants (liste issue de l'article R 216-1 du Code de l'aviation civile) : 2. Assistance "passagers" comprenant toute forme d'assistance aux passagers au

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

départ, à l'arrivée, en transit ou en correspondance, notamment le contrôle des billets, des documents de voyage, l'enregistrement des passagers et des bagages.

L'exercice clos le 31 décembre 2020 a, bien évidemment, été marqué par l'épidémie de Covid-19 et par les mesures que nous avons dû mettre en œuvre pour y faire face. En effet, à partir de mi-mars 2020, l'activité aérienne en France a été stoppée jusqu'en juin 2020.

La résurgence de la pandémie d'une part, les différents confinements d'autre part, ainsi, également que la fermeture des frontières, ont empêché durant toute l'année 2020, un semblant de reprise des activités liées à l'aérien dans le monde entier, même durant la période estivale.

Face à cette situation, notre société a eu recours, essentiellement pour sécuriser les emplois, réduire les coûts et aussi pour sauvegarder la structure, à plusieurs dispositifs mis en place par le gouvernement français pour accompagner les entreprises comme le recours à l'activité partielle durant tout l'exercice, le moratoire des paiements des charges sociales, exclusivement sur la part patronale ; le moratoire partiel sur la TVA. En tout état de cause, l'activité a baissée de manière très significative : la fermeture des terminaux 1&3 sur l'aéroport de Roissy CDG, avec le transfert des peu de compagnies en activité sur le terminal 2 a impacté très fortement de notre entreprise, sans activité depuis Mars 2020, qui se traduit par une baisse du Chiffre d'Affaires de plus de 80% par rapport à l'exercice 2019.

A la date du présent rapport, les Terminaux 1&3 de l'aéroport Roissy CDG sont toujours fermés.

Les mesures sanitaires déclenchées en 2020 ont été maintenues et affinées selon la fluctuation de la situation

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous vous informons que depuis la clôture de l'exercice, la société, afin de faire face à l'impact de la crise sanitaire liée à la Covid 19 et avec pour objectif la préservation des emplois, a continué à utiliser les mécanismes mis en place en 2020.

Les Terminaux 1&3 de Roissy CDG sur lesquels l'entreprise évolue sont restés fermés depuis Mars 2020 et ne sont toujours pas réouvert à ce jour. L'absence de perspective de reprise de l'activité sur les Terminaux 1&3 de Roissy CDG ne permet à notre entreprise de mettre en œuvre le dispositif Activité Partielle Longue Durée (APLD).

Afin de préserver le maximum d'emplois, l'entreprise a mis en œuvre au cours du mois de Mars 2021 un processus de transfert de personnels vers la société ARC2 qui opère sur le Terminal 2 de Roissy CDG. Ce transfert a été effectué conformément aux dispositions conventionnelles applicables à notre entreprise. Pour déterminer le volume d'emplois concerné par le transfert, notre société a fait appel à un expert de la FNAM (Fédération Nationale de l'Aviation Marchande). D'autre part, pour accroître le volume d'emploi préservé, la société a recherché des postes de reclassement vers d'autres sociétés qui ont été proposés à ses salariés dans le cadre de la mobilité.

Évolution prévisible et perspective d'avenir

A la date d'arrêté des comptes clos au 31 décembre 2020 et compte tenu de la situation

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

précédemment décrite, la continuité d'exploitation de la société n'est pas compromise sur base d'une hypothèse du maintien des dispositifs actuels mis en place par le gouvernement français pour accompagner les entreprises, comme le recours à l'activité partielle, et de la réouverture des Terminaux 1&3 de l'aéroport de Roissy CDG à horizon début 4eme trimestre 2021.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/I)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2020 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Variations des capitaux propres :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- Capitaux Propres à l'ouverture : -1 371 558
- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : -1 282 899
- Capitaux Propres à la clôture : - 2 654 457

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	585 818
Autres créances	10 814
Total	596 631

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 094
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 868
Dettes fiscales et sociales	2 718 022
Autres dettes	8 214
Total	2 785 197

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	135 140
Total	135 140

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	4 544 209
Total	4 544 209

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	4 544 209
Total	4 544 209

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	100
Ouvriers	120
Total	225

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	18 314	
Dont entreprises liées	16 761	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2020, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 117 915 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 11 237 € est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	3 696
60 à 64 ans	1 à 5 ans	114 219
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	117 915
Engagement total		

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 0.65%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 0.65%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2019

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	80 740	78750000
- PROVISIONS LITIGES COMMERCIAUX	14 311	
Total	95 051	
Charges exceptionnelles		
- LITIGES PRUD'HOMAU	2 500	67180000
- INDEMNITES TRANSACT/LICENCIEM/RUPTURE	48 756	67180000
- CONTRAVENTIONS/MANQUEMENTS	30 000	67120000
- PENALITE MARCHE	49 500	67180000
- PROVISIONS LITIGES COMMERCIAUX	36 655	68750000
Total	167 411	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	3 211 141
REMBOURSEMENTS MUTUELLE/CPAM	7 302
REMBOURSEMENT FORMATION	65 166
AUTRES	18 198
Total	3 301 807

A.R.C1

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros

Siège social : 106 Avenue Tolosane, 31520 Ramonville Saint-Agne

R.C.S. Toulouse 538 798 414

AFFECTATION DU RÉSULTAT

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2021

Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice de 1.282.899 € au compte report à nouveau débiteur qui passe ainsi de (1.426.558) € à (2.709.457) €.

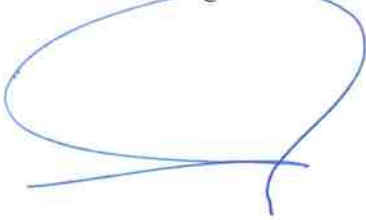
Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette décision a été prise par l'associée unique le 30 juin 2021

Le Président

Didier Montegut





A.R.C1

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



A.R.C1

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.R.C1,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.R.C1 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Évolution prévisible et perspective d'avenir » de l'annexe des comptes annuels relative aux hypothèses sous-tendant la continuité d'exploitation de la société.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 30 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Jean-Baptiste Bouhier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	25 200	25 200				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF IMMOBILISÉ	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	223 282	170 198	53 085	64 598	11 513	17.82
	Immobilisations en cours	33 930		33 930		33 930	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
ACTIF IMMOBILISÉ	Autres immobilisations financières	151 682		151 682	151 682		
	Total II	434 094	195 398	238 697	216 279	22 417	10.36
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 730 955	493 210	1 237 745	4 190 072	2 952 327	70.46
	Autres créances	1 586 608		1 586 608	1 998 657	412 049	20.62
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	135 140		135 140	253 816	118 676	46.76
	Total III	3 452 702	493 210	2 959 492	6 442 545	3 483 052	54.06
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 886 797	688 608	3 198 189	6 658 824	3 460 635	51.97

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000		50 000			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000		5 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	1 426 558		1 126 446		300 112	26.64
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		1 282 899		300 112		982 787	327.47
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	2 654 457		1 371 558		1 282 899	93.54
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	376 383		434 779		58 395	13.43
	Provisions pour charges	129 152		100 375		28 777	28.67
	Total III	505 535		535 154		29 619	5.53
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	3 094		33		3 061	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	1 465 749		836 699		629 051	75.18
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	556 289		3 538 104		2 981 815	84.28
	Dettes fiscales et sociales	3 313 223		2 925 647		387 576	13.25
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	8 756		194 746		185 990	95.50
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	5 347 110		7 495 228		2 148 118	28.66
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		3 198 189		6 658 824		3 460 635	51.97

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 5 347 110 7 495 228

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 544 209		4 544 209	27 271 073		22 726 864	83.34
Chiffre d'affaires NET	4 544 209		4 544 209	27 271 073		22 726 864	83.34
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 301 807	1 157 523		2 144 284	185.25
Autres produits			5 550	3 115		2 436	78.20
Total des Produits d'exploitation (I)			7 851 566	28 431 711		20 580 145	72.38
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			4 233 880	17 343 552		13 109 672	75.59
Impôts, taxes et versements assimilés			152 696	331 267		178 571	53.91
Salaires et traitements			3 793 470	7 813 792		4 020 323	51.45
Charges sociales			745 204	2 892 130		2 146 926	74.23
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 513	11 630		117	1.01
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			76 211	19 870		56 341	283.55
Dotations aux provisions			28 777	44 240		15 463	34.95
Autres charges			2 041	4 601		2 560	55.64
Total des Charges d'exploitation (II)			9 043 791	28 461 082		19 417 292	68.22
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 192 225	29 371		1 162 853	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	18 314	19 760	1 446	7.32
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	18 314	19 760	1 446	7.32
2. Résultat financier (V-VI)	18 314	19 760	1 446	7.32
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 210 539	49 131	1 161 407	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		22 357	22 357	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	95 051	110 000	14 949	13.59
Total VII	95 051	132 357	37 306	28.19
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	130 756	360 980	230 225	63.78
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		22 357	22 357	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	36 655		36 655	
Total VIII	167 411	383 338	215 927	56.33
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	72 360	250 980	178 620	71.17
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	7 946 617	28 564 068	20 617 451	72.18
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 229 516	28 864 180	19 634 664	68.02
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 282 899	300 112	982 787	327.47

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
 : Redevance de crédit bail immobilier
 (3) Dont produits concernant les entreprises liées
 (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

16 761
 18 207

Dossier N° ARC1 en Euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Impact de la pandémie Covid-19 sur le trafic des aéroports sur lesquels le Groupe opère

La pandémie de Covid-19 a conduit à l'arrêt brutal du transport aérien durant les mois d'avril à juin 2020 du fait des mesures de confinement et de fermetures des frontières décidées afin de limiter la propagation du virus. Ces restrictions de circulation, qui ont fortement pénalisé les échanges internationaux mais également les vols intérieurs, ont entraîné une baisse d'activité qui a eu des impacts significatifs sur la situation financière du groupe et notamment le chiffre d'affaires, les charges de personnel, l'endettement net.

La reprise du trafic a été très progressive à compter du mois de mai et réalisée au gré de la levée des mesures de restriction à la mobilité applicable dans chaque pays. En France notamment, la légère reprise du trafic amorcée lors de la période estivale a été largement réduite dès la rentrée par la résurgence du virus et le second confinement. Le groupe a connu une baisse d'activité d'environ 50% sur 2020, l'activité d'assistance en escale ayant été plus sévèrement touchée avec une baisse d'activité de près de 65% liée à la baisse du trafic aérien précédemment évoquée, conduisant à une perte d'exploitation consolidée de -7,2m€.

Afin d'assurer la pérennité de la structure, le Groupe a mis en œuvre un certain nombre de mesures visant à sécuriser les emplois, réduire les coûts et maintenir la liquidité. Parmi les différentes actions, le Groupe a mis en place les dispositions suivantes pour réduire sa base coût et améliorer sa trésorerie :

- Arrêt de la main d'œuvre temporaire
- Recours à l'activité partielle. Le dispositif a été maintenu sur l'exercice
- Activation des mesures initiées par le gouvernement pour soutenir les entreprises et l'emploi
 - o Moratoire des paiements des charges sociales pour la partie exclusive de la part patronale
 - o Exonération de charges patronales couvrant les périodes de confinement
 - o Moratoire partiel sur la TVA
 - o Moratoire relatif aux prélèvements des échéances de prêts
 - o Moratoire de crédit-bail.
- Négociation avec un certain nombre de bailleurs afin de reporter tout ou partie des frais de location de biens immobiliers
- Renégociation de plusieurs contrats fournisseurs et sous-traitants
- Réduction des frais et des achats

- Encaissement par le groupe d'un Prêt garanti par l'Etat délivré par le LCL, la BNP et le CIC pour un montant de 45 m€ en juin 2020

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

En dépit de la pandémie, l'optimisation du plan de charge conjuguée aux dispositifs d'aides mis en place par l'état a permis au Groupe d'afficher un niveau de disponibilités de 43,6m€ à la clôture.

En matière de prévisions budgétaires pour l'exercice 2021, elles ont été construites sur les hypothèses de reprise progressive du trafic aérien en corrélation avec les projections d'évolution sur 2021 publiées par EUROCONTROL. En pratique, l'activité du premier semestre 2021 et les projections sur le second semestre conduiraient à un niveau d'activité globale de 56% par rapport à l'exercice 2019 pré-Covid. Le Groupe prévoit une reprise plus importante sur les exercices suivants à savoir 85% sur 2022, et 97% en 2023. Le niveau d'affaires prévisionnel du Groupe sur les prochaines années sera consolidé par le développement de ses activités d'assistance en escale sur l'Aéroport de Bruxelles où le Groupe a obtenu une licence d'exploitation de 4 ans à compter du 1 janvier 2021.

En complément, le Groupe a souscrit et perçu en janvier 2021 un PGE complémentaire de 10m€ auprès de ses partenaires financiers. De plus, le gouvernement maintient la prise en charge à 100% du dispositif de chômage partiel jusqu'en Mai 2021.

Le Groupe a anticipé la fin du dispositif actuel et mis en place différents accords Activité Partielle Longue Durée (APLD). Ce dispositif permettra de préserver les compétences et d'adapter les ressources en fonction du niveau de reprise du trafic aérien. La mise en place des accords APLD sera effective dès lors que le dispositif d'aide de l'état sera interrompu.

Toutefois, certaines infrastructures aéroportuaires sont fermées depuis Mars 2020 suite à la crise COVID-19 et le Groupe ne dispose, à ce jour, d'aucune information sur des dates prévisionnelles de réouverture. Compte tenu de cette situation et des incertitudes sur la réouverture des infrastructures en 2021, le Groupe ne peut exclure l'hypothèse de restructurer, au terme du dispositif actuel de chômage partiel, certaines de ses activités évoluant dans ces périmètres.

Bien que l'impact de la crise COVID-19 sur les activités et les résultats financiers soient difficiles à anticiper, en tenant compte du niveau trésorerie à la clôture 2020, sur la base des hypothèses de reprise progressive et partielle du trafic aérien et des mesures précédemment citées, G3S-ALYZIA dispose d'un niveau de liquidités suffisant afin de faire face à ses engagements à 12 mois.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2020 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Variations des capitaux propres :

- Capitaux Propres à l'ouverture : -1 371 558
- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : -1 282 899
- Capitaux Propres à la clôture : - 2 654 457

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	585 818
Autres créances	10 814
Total	596 631

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 094
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 868
Dettes fiscales et sociales	2 718 022
Autres dettes	8 214
Total	2 785 197

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	135 140
Total	135 140

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	4 544 209
Total	4 544 209

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	4 544 209
Total	4 544 209

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	100
Ouvriers	120
Total	225

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	18 314	
Dont entreprises liées	16 761	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2020, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salaires. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 117 915 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuaire indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 11 237 € est estimée par ce même actuaire.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	3 696
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	114 219
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		117 915

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 0.65%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 0.65%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2019

Désignation de l'entreprise :

ARC1

Néant

*

CADRE A

IMMOBILISATIONS

Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice

Augmentations

Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence

Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste

INCORP.

Frais d'établissement et de développement

TOTAL I

CZ

D8

D9

INCORP.

Autres postes d'immobilisations incorporelles

TOTAL II

KD

25 200

KE

KF

CORPORELLES

Terrains

KG

KH

KI

CORPORELLES

Constructions

Sur sol propre

Dont Composants

L9

KJ

KK

KL

CORPORELLES

Constructions

Sur sol d'autrui

Dont Composants

M1

KM

KN

KO

CORPORELLES

Constructions

Installations générales, agencements et aménagements des constructions *

Dont Composants

M2

KP

KQ

KR

CORPORELLES

Constructions

Installations techniques, matériel et outillage industriels

Dont Composants

M3

KS

KT

KU

CORPORELLES

Autres immobilisations corporelles

Installations générales, agencements aménagements divers *

KV

150 555

KW

KX

CORPORELLES

Autres immobilisations corporelles

Matériel de transport *

KY

KZ

LA

CORPORELLES

Autres immobilisations corporelles

Matériel de bureau et mobilier informatique

LB

72 728

LC

LD

CORPORELLES

Autres immobilisations corporelles

Emballages récupérables et divers *

LE

LF

LG

CORPORELLES

Immobilisations corporelles en cours

LH

LI

LJ

33 930

CORPORELLES

Avances et acomptes

LK

LL

LM

CORPORELLES

TOTAL III

LN

223 282

LO

LP

33 930

FINANCIÈRES

Participations évaluées par mise en équivalence

8G

8M

8T

FINANCIÈRES

Autres participations

8U

8V

8W

FINANCIÈRES

Autres titres immobilisés

1P

1R

1S

FINANCIÈRES

Prêts et autres immobilisations financières

1T

151 682

1U

1V

FINANCIÈRES

TOTAL IV

1Q

151 682

1R

1S

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

0G

400 164

0H

0J

33 930

CADRE B

IMMOBILISATIONS

Diminutions

Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice

Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence

par virement de poste à poste

par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence

Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice

INCORP.

Frais d'établissement et de développement

TOTAL I

IN

C0

D0

D7

INCORP.

Autres postes d'immobilisations incorporelles

TOTAL II

IO

LV

LW

25 200

1X

25 200

CORPORELLES

Terrains

IP

LX

LY

LZ

CORPORELLES

Constructions

Sur sol propre

IQ

MA

MB

MC

CORPORELLES

Constructions

Sur sol d'autrui

IR

MD

ME

MF

CORPORELLES

Constructions

Inst. gales, agencts et am. des constructions

IS

MG

MH

MI

CORPORELLES

Constructions

Installations techniques, matériel et outillage industriels

IT

MJ

MK

ML

CORPORELLES

Autres immobilisations corporelles

Inst. gales, agencts, aménagements divers

IU

MM

150 555

MN

MO

150 555

CORPORELLES

Autres immobilisations corporelles

Matériel de transport

IV

MP

MQ

MR

CORPORELLES

Autres immobilisations corporelles

Matériel de bureau et informatique, mobilier

IW

MS

72 728

MT

MU

72 728

CORPORELLES

Autres immobilisations corporelles

Emballages récupérables et divers *

IX

MV

MW

MX

CORPORELLES

Immobilisations corporelles en cours

MY

MZ

NA

33 930

NB

33 930

CORPORELLES

Avances et acomptes

NC

ND

NE

NF

CORPORELLES

TOTAL III

IY

NG

NH

257 212

NI

257 212

FINANCIÈRES

Participations évaluées par mise en équivalence

IZ

0U

M7

0W

FINANCIÈRES

Autres participations

I0

0X

0Y

0Z

FINANCIÈRES

Autres titres immobilisés

11

2B

2C

2D

FINANCIÈRES

Prêts et autres immobilisations financières

12

2E

151 682

2F

2G

151 682

FINANCIÈRES

TOTAL IV

13

NJ

151 682

NK

2H

151 682

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

14

0K

434 094

0L

0M

434 094

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° ARC1 en Euros.

Désignation de l'entreprise : ARC1

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	25 200	PF		PG		PH	25 200
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	90 293	QE	10 758	QF	0	QG	101 051
immobilisations	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	68 392	QM	755	QN	(0)	QO	69 147
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	158 685	QV	11 513	QW	0	QX	170 198
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	183 885	ØP	11 513	ØQ	0	ØR	195 398

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement	M9	N1		N2			N3	N4		N5		N6	
TOTAL I													
Autres immob. incorporelles	N7	N8		P6			P7	P8		P9		Q1	
TOTAL II													
Terrains	Q2	Q3		Q4			Q5	Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1		R2			R3	R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8			S1	S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6			S8	S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5			T6	T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U3			U4	U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9			V1	V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7			V8	V9		W1		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5			W6	W7		W8		W9	
TOTAL III	X2	X3		X4			X5	X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM					NO	
TOTAL IV													
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total généralnon ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total généralnon ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total généralnon ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ARC1

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	14 311	4B	36 655	4C	14 311	4D	36 655
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	100 375	4Y	28 777	4Z	0	5A	129 152
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	420 468	5W		5X	80 740	5Y	339 728
	TOTAL II	5Z	535 154	TV	65 432	TW	95 051	TX	505 535
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
		- corporelles	6E	6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	O2	O3		O4		O5	
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	417 000	6U	76 211	6V	0	6W	493 210
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	417 000	TY	76 211	TZ	0	UA	493 210
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	952 154	UB	141 643	UC	95 052	UD	998 746
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE	104 987	UF			
		- financières		UG		UH			
		- exceptionnelles		UJ	36 655	UK	95 051		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : ARC1

31/12/2020

[illegible]

Cegid Group